

# Développement des capacités et action des bailleurs après 2005

Auteur : < richard.manning@oecd.org >

**Nombreux sont ceux pour qui l'année 2005 sera décisive en ce qui concerne la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Nous avons la perspective d'une augmentation considérable de l'aide, pouvant atteindre 50 milliards de dollars étasuniens supplémentaires par an en 2010. En même temps, la Commission pour l'Afrique, le sommet de révision pour le millénaire et la réunion du G8 à Gleneagles ont tiré une même conclusion : le développement des capacités est une question majeure tant pour les bailleurs de fonds que pour les pays partenaires. Avec les nouvelles ressources et les pressions pour les résultats, les bailleurs ont peut-être là une occasion exceptionnelle d'aider les pays en développement à s'attaquer aux difficultés qui ne cessent d'entraver le développement des capacités.**

Des zones de consensus semblent apparaître. Une des plus importantes, mentionnée en 2005 dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, pose que le développement des capacités relève avant tout de la responsabilité des pays en développement, avec l'appui des bailleurs. Il revient aux pays en développement de piloter le processus à l'aide d'objectifs fixés dans leurs plans nationaux. Les bailleurs doivent alors mobiliser leur appui financier et analytique autour d'objectifs, de plans et de stratégies crédibles du pays partenaire, utilisant pleinement les capacités disponibles. Si ce large consensus est souhaitable, les bailleurs auront toutefois à surmonter des difficultés de taille au cours des dix prochaines années.

D'abord, une grande partie de ce que nous ont appris quatre décennies de développement des capacités montre l'absence de méthode continue et patiente, les objectifs à court terme des projets des bailleurs écartant les changements progressifs sur le long terme. L'augmentation de l'aide offre l'occasion de fixer des calendriers plus réalistes pour cette action. Mais les agences donatrices ont encore du mal à planifier au-delà des échéances électorales et budgétaires de leur propre pays et à aplanir les différends surgissant avec les gouvernements des pays partenaires, surtout dans le domaine des droits de l'homme.

Il s'agit ensuite de renforcer la cohérence des stratégies des différents pays de l'OCDE, en particulier de concilier celles qui soutiennent le développement des capacités et la formation et celles qui encouragent l'émigration. Chaque année, environ 70 000 Africains diplômés de l'enseignement supérieur quittent le continent [1]. Certes, ce « gain de cerveaux » peut bénéficier à tous ; dans certains domaines toutefois, la santé et l'informatique notamment, les stratégies des pays de l'OCDE risquent de dépouiller les pays en développement de compétences primordiales.

Il convient enfin de traduire le discours international sur le développement des capacités en une nouvelle attitude de la part des bailleurs sur le terrain. Le renforcement de la priorité accordée aux capacités dans les stratégies et dans la pratique passe par l'introduction par les agences donatrices de changements en termes d'incitations internes, d'exigences en matière de compétences et de procédures opérationnelles.

Une nouvelle ère marquée par une augmentation conséquente de l'aide offre des possibilités de développement des capacités mais elle met également en évidence la nécessité de tenir compte de l'expérience acquise. Les bailleurs et les pays partenaires doivent, dans une action concertée, mettre en pratique les enseignements de l'expérience et veiller à ce que les bonnes pratiques deviennent usuelles.

[1] Banque mondiale (2005),  
[Capacity Building in Africa: An OED Evaluation of World Bank Support.](#)